**Eléments de langage pour l’intervention de M. Mohamed SADIKI, Maire de Rabat, WORK SHOP SUR LA MIGRATION (OIM)**

**PANEL 6**

* Remercier les organisateurs (OIM) d’avoir invité la ville de Rabat pour apporter son témoignage, son expérience et ses attentes sur la question de la gouvernance de la migration au niveau des territoires. En tant que Maire de Rabat, capitale du Maroc, je relève la réflexion que l’adoption du Pacte Mondial sur les migrations en 2018 à Marrakech, en terre d’Afrique est un signal important de la communauté internationale de s’intéresser plus sérieusement à cette thématique, particulièrement en Afrique, qui représente un continent avec des potentialités énormes à exploiter, pourtant on relève une grande partie de ses enfants partir au risque de leurs vies.
* Suite à ce constat, nous souhaitons que les états prennent leur responsabilité lors de cet événement en termes de financement, d’appui institutionnel aux différents acteurs et surtout de concertation avec les gouvernements locaux et leur implication dans la mise en œuvre du Pacte.
* Les autorités locales sont au centre de la coordination entre les différents acteurs locaux et institutions sur leur territoire. Elles sont les mieux placées pour jouer à la fois le rôle d’initiateur et celui de catalyseur au sein de l’ensemble des acteurs concernés par la migration: Centres de santé, établissements d’éducation et de formation, agences d’aide au logement, syndicats, ONG, entreprises, partenaires internationaux du développement, autorités locales et départements ministériels…etc
* L’implication, en tant que décideurs, des gouvernements locaux et régionaux en termes de planification, de mise en œuvre et de coordination de stratégies d’intégration et d’inclusion des migrants au niveau local est essentielle afin de promouvoir une cohésion sociale et un développement durable et inclusif.
* A cet effet, les gouvernements nationaux doivent fournir des mandats clairs aux gouvernements locaux et régionaux en matière de politique migratoire et, plus particulièrement, dans le cadre des politiques d’inclusion et d’intégration économique et sociale des migrants, et s’assurer que les autorités locales et leurs équipes disposent des outils de formation et des ressources en particulier financières nécessaires pour les mener à bien.

**Mesdames et messieurs, Honorable assistance,**

La Question de la migration occupe aujourd’hui une place prépondérante dans la réflexion des politiques publiques tant sur le plan international, national que local.

Elle nécessite la mise en place de stratégies adéquates pour qu’elle soit traitée de manière efficace et humaine. Ces stratégies doivent viser le bien vivre ensemble de toutes les populations en les considérant à dignité égale.

**STRATEGIES NATIONALES (SNIA)**

Pour ce faire, les pouvoirs publics sont amenés à suivre les stratégies et politiques d’insertions permettant aux migrants de vivre dignement dans leurs sociétés d’accueil.

Ainsi, les communes sont plus que jamais appelées à jouer un rôle majeur dans la mise en place de ces stratégies, elles constituent le fer de lance de la politique d’intégration des migrants.

* Depuis la mise en place de la « **Stratégie Nationale de la Migration et d’asile** **SNIA**» en 2014, sous l’impulsion éclairée de **SM Le Roi Mohammed VI**, nous avons accompli un grand parcours dans ce domaine. Effectivement, c’est une politique massive de régularisation et d’intégration qui a été menée à l’échelle Nationale par le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l‘Etranger et des Affaires de la Migration (MCMREAM).

**PROJETS ET ACTIONS INITIEES PAR LA VILLE DE RABAT DANS LE CADRE DE LA COOPERATION MULTILATERALE**

**Projet RECOMIG : Atelier de planification de la commune de Rabat dans le cadre du projet RECOMIG :** (**Renforcement des capacités des collectivités territoriales dans le domaine migratoire**)

Le projet RECOMIG réalisé en partenariat avec le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l‘Etranger et des Affaires de la Migration (MCMREAM) et le Ministère de l‘Intérieur (MI), et a **Coopération allemande GIZ, et finance par le ministère fédéral allemand**, vise l’opérationnalisation de la Stratégie Nationale d’Immigration et d’Asile (SNIA) par une approche au niveau territorial qui a pour objectif de créer au niveau local un contexte favorable à l’intégration sociale, culturelle et économique des migrants pour une bonne cohésion sociale. Il a été finalisé par la mise en place d’un plan de formation pour les acteurs communaux de la ville de Rabat.

**Projet RECOSA :Renforcement des capacités des collectivités territoriales dans l’amélioration des structures d’accueil des migrants**

En partenariat avec le ministère délégué auprès du ministre des affaires étrangères et de la Coopération Internationale chargé des Marocains résidant à l’étranger et des affaires de la migration (MDCMREAM), la commune de Rabat est impliquée avec la **Coopération allemande GIZ,** dans le cadre du projet Renforcement des capacités des collectivités territoriales dans l’amélioration des structures d’accueil des migrants – RECOSA, le projet pilote **« Sport pour le Développement »** qui a pour objectif l’intégration des migrants, réfugiés et marocains de retour à travers l’utilisation du sport comme outil et vecteur d’intégration.

**Projet MC2CM : Elaboration du** **profil migratoire de Rabat**,  en partenariat avec **CGLU, ICMPD, l’UNION EUROPEENNE,** et l’agence de coopération suisse.

**Projet concernant les données factuelles sur la migration** ayant pour finalité l’installation de **l’observatoire africain pour la migration à** Rabat (en partenariat avec **ONU HABITAT**)

**Conseil des Maires pour la Migration MMC**

Un autre projet sur le financement des actions dans le cadre de l’intégration socio-économique des migrants en partenariat avec le **conseil des maires pour la migration MMC**

**Conseil de l’EUROPE : Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux CPLR**

**Conférence Internationale de Rabat sur la migration :**

La ville de Rabat a été l’une des premières communes à prendre cette question à bras le corps et à aider les migrants à intégrer le marché du travail et à leur assurer des conditions de vie dignes et convenables. D’ailleurs, la conférence internationale organisée par la ville de Rabat en partenariat avec le **Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l’Europe**, sous le thème : « **BATIR UNE COMMUNAUTE INCLUSIVE : INTEGRER LES MIGRANTS, LUTTER CONTRE L’EXTREMISME, ENGAGER LES CITOYENS** » le mois de novembre 2017, a donné le point d’orgue de cette politique, en contribuant au renforcement de la démocratie locale et régionale.

**PROJETS ET ACTIONS INITIEES PAR LA VILLE DE RABAT DANS LE CADRE DE LA COOPERATION BILATERALE( city2city)**

**Ce Projet concerne essentiellement la coopération décentralisée entre la Ville de Mantes La Jolie et la capitale marocaine Rabat, ce projet est se décline sur :**

**« L’Appui au renforcement durable des capacités de Maitrise d’ouvrage de la ville de Rabat dans sa politique sociale de proximité dans les arrondissements de Yacoub El Mansour (YEM) et de Youssoufia »**

* L’objectif du projet est de renforcer l’efficacité de l’action municipale de Rabat en matière de potentiel social par une meilleure coordination des centres sociaux présents sur le territoire, la centralisation des données de terrain, la professionnalisation des ressources humaines et l’harmonisation de leurs actions. Cette action ambitieuse a été déclinée par la mise en place d’un plan de formation ciblé et concluant, favorisant aux acteurs communaux la formulation d’une vision participative et plus fluide qui détermine la structuration des services sociaux de la ville de Rabat.

**PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS CONCERNANTLA MIGRATION**

Le pacte mondial sur la migration devrait tenir véritablement compte des réalités et des priorités de toutes les régions, il s’inscrit parfaitement dans les ODD à l’horizon 2030 notamment l’ODD 10. Nous réitérons notre engagement à décliner ses recommandations à l’échelle locale , notamment :

* **Renforcer les mécanismes de protection des droits de l’homme de tous les migrants, en particulier les plus vulnérables, quel que soit leur statut migratoire; notamment en période de crise tel que celle de la pandémie du COVID 19 ;**
* **Réduire la fracture numérique et accélérer la dématérialisation des services communaux ;**
* **Renforcer la mise en œuvre effective des conventions et protocoles internationaux et régionaux existants protégeant les droits des migrants, en luttant activement contre toutes les formes de discrimination, le racisme, la xénophobie et les autres formes d’intolérance ;**
* **Employer la bonne gouvernance migratoire et Faciliter l’intégration sociale et économique des migrants dans les communautés d’accueil, avec l’appui de la communauté internationale, en leur garantissant l’accès aux services et en leur assurant l’accès à des voies de recours, notamment à la justice, et à la représentation en justice ;**
* **Harmoniser les lois, les politiques et les règlements nationaux, les accords bilatéraux et multilatéraux et les codes de conduite volontaires avec les principes généraux et les directives opérationnelles pour le recrutement équitable en assurant la cohérence entre les différentes stratégies et politiques publiques;**
* **Intensifier les efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités sur les questions relatives aux migrations ;**
* **Prendre des mesures tendant à assurer la délivrance d’actes de naissance à toutes les personnes nées à l’intérieur des frontières nationales de l’État, indépendamment de leur nationalité ou de leur statut migratoire ;**
* **Renforcer la coopération dans toutes ses formes : Sud-Sud, Nord-sud et la coopération triangulaire;**
* **Catalyser les actions locales et Faire intervenir toutes les parties prenantes dans la création de communautés ouvertes à tous et résilientes afin de faciliter l’inclusion sociale de tous les migrants ;**